



UNION INTERPARLEMENTAIRE

5, CHEMIN DU POMMIER
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - FAX (41.22) 919 41 60 - E-MAIL postbox@mail.ipu.org
TELEGRAPHIC ADDRESS : INTERPARLEMENT GENEVE

SEANCE D'INFORMATION PARLEMENTAIRE A LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (Rio+20)

Rio de Janeiro (Brésil)
20 juin 2012

RAPPORT DE LA REUNION

La séance d'information à l'intention des parlementaires présents à la Conférence Rio+20 était organisée par l'UIP, avec le concours du Groupe interparlementaire brésilien.

Elle a permis aux parlementaires assistant à Rio+20 d'examiner ensemble le nouvel accord international sur le développement durable et de réfléchir au rôle qui leur incombe dans la mise en application de cet instrument. On s'y est penché sur les thèmes suivants :

- la mesure dans laquelle ce nouvel accord reconnaît un rôle clair aux parlements;
- son contenu global et l'avancée qu'il représente ou non; et
- ses dispositions essentielles, en particulier celles qui ont trait à la définition de nouveaux objectifs de développement durable ou à l'établissement d'un nouveau cadre international de développement durable.

Ces thèmes ont été présentés par M. Alfredo Sirkis, Président de la Sous-Commission spéciale Rio+20 de la Chambre des députés du Brésil, Mme Joan Walley, Présidente de la Commission de l'audit environnemental du Parlement britannique, et Mme Margaret Mensah-Williams, membre du Parlement namibien. A l'issue du débat, ont été formulées les conclusions suivantes :

Le document final de la Conférence Rio+20 ne fait pas grand cas des parlements. Toutefois, les parlementaires présents à la séance d'information se sont demandé si cela n'était pas imputable, en fait, aux parlementaires eux-mêmes. Dans l'action politique au quotidien, le bien commun est très souvent sacrifié aux intérêts privés, et les responsables politiques sont peu incités à essayer de répondre aux attentes du plus grand nombre face aux intérêts de quelques-uns. Autre difficulté : la tendance naturelle des responsables politiques, dont le sort est lié aux échéances électorales, à prendre des décisions fondées sur le court terme et non sur le long terme. En outre, au niveau national, peu de parlementaires sont impliqués dans les problématiques sous-jacentes au développement durable, et ceux qui le sont estiment qu'il est difficile de mobiliser de nombreux autres collègues sur ces thèmes. En conséquence, très rares sont les parlements qui ont réussi à mettre en place un front politique commun pour inciter leurs gouvernements à demander que le rôle des parlements soit mieux reflété dans le Document final de Rio.

Les participants sont convenus que les principales innovations issues de Rio+20 étaient les décisions visant à : a) élaborer une série d'objectifs de développement durable pour remplacer les Objectifs du Millénaire pour le développement venant à échéance en 2015; b) militer pour l'économie verte, et c) mettre en place un forum politique de haut niveau sur le développement durable. Toutefois, ils ont estimé qu'il y avait beaucoup d'incertitude, au niveau tant des pays que de l'Organisation des Nations Unies, sur ce que cela impliquait, notamment autour du concept d'économie verte. Les parlementaires avaient un rôle à jouer pour que le débat sur l'économie verte ne meure pas, et ils devaient faire pression sur leurs gouvernements pour que ces derniers concrétisent, au niveau national, les engagements pris au niveau mondial. Les participants ont recommandé que, par exemple, chaque parlement veille à ce soient pris, au niveau national, des engagements financiers en faveur de l'économie verte, même si le document final est loin de prendre des engagements financiers au niveau international.

Les participants ont estimé que les parlements devaient concourir à la définition des objectifs de développement durable. Il ressortait du document final de Rio que ces objectifs devaient s'inscrire dans une démarche plus globale et s'appliquer tant aux pays développés qu'aux pays en développement. L'UIP devait mettre en œuvre le mandat que lui a confié la résolution récente de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'UIP, et elle devait donc jouer un rôle important dans ce processus.

Les parlementaires présents à la réunion y ont en outre échangé des informations sur ce qu'ils entendaient faire dans leurs parlements à leur retour de Rio. Ils étaient unanimes à dire que parlements et gouvernements devaient d'abord déterminer ce qu'ils entendaient faire des concepts clés de Rio, puis arrêter des objectifs nationaux concrets. Sans cette première étape, il serait très difficile d'accomplir de réels progrès pour rendre le développement plus durable. Les parlementaires se sont engagés à informer leurs électeurs et leurs collègues parlementaires sur Rio+20 et ses résultats, et à militer pour que soit lancé un débat à propos de l'impact du développement durable sur la vie quotidienne.

Enfin, les participants ont recommandé que l'UIP s'efforce de sensibiliser davantage les parlementaires à la manière dont ils peuvent agir, à travers l'UIP et d'autres forums, pour que le développement soit plus vert et plus durable. Il importait d'accompagner les échanges entre parlements, et l'UIP avait un rôle important à jouer en la matière. Les participants se sont félicités des initiatives de l'UIP dans le domaine du développement durable et l'ont exhortée à assurer une forte contribution parlementaire aux processus de l'après-Rio+20.